**Le port de Montréal fait-il de l'écoblanchiment?**

“[AGIR DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMEN](https://www.port-montreal.com/fr/contrecoeur/ctc-environnement?fbclid=IwAR00MpwhBCW2pIv_KZmxlIgCCf-GnpbTxbni43lWUQfowS0PjyvCY3IZRLU)T”

Dans une récente publication sur son site, le port de Montréal dresse la liste des actions entreprises pour respecter l’environnement dans le cadre du projet d’agrandissement du terminal de Contrecoeur.

Ces mesures sont-elles suffisantes pour compenser la destruction d’espaces naturels et agricoles équivalant à [96 terrains](https://www.vigieportdecontrecoeur.com/documentation/port-de-contrecoeur-cr%C3%A9ation-d-un-%C3%AElot-de-chaleur?c=environnement-projet-contrecoeur) de football? C’est la création d’un gigantesque îlot de chaleur.

Pendant ce temps, les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et des groupes de citoyens se mobilisent pour déminéraliser des espaces en les remplaçant par des végétaux. La plantation de 40,000 arbres suffira-t-elle à compenser?

Il ne suffit pas de faire une liste d’actions pour se déclarer exemplaire. Il faut se baser sur des données scientifiques pour élaborer des plans de compensation et de protection crédibles. Pourquoi ces plans ne sont pas encore rendus publics? Cela ressemble à de l'écoblanchiment.

Gilles Dubois 514-943-5952

Pour Vigie citoyenne port de Contrecoeur.

<https://www.vigieportdecontrecoeur.com/>

